

Pour qui roule le CESR ?

Le président du Conseil économique et social régional (CESR) a récemment rendu publiques deux communications relatives, la première au Contournement Est, la seconde, à la filière des entreprises énergie haut-normandes.

Dans une lettre adressée, le 3 décembre, au Ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, le Président du CESR attire l'attention de ce dernier sur l'urgence qu'il y aurait, selon lui, à réaliser le Contournement routier Est de Rouen.

Ce parti pris est pour le moins étonnant.

Il anticipe diablement sur les conclusions de la saisine pour laquelle un rapport du CESR est attendu et annoncé pour mars prochain. Il y a quelques mois, le Président de la Région a en effet sollicité le CESR en lui demandant de rendre un avis destiné à éclairer la décision publique en établissant un ordre des priorités entre les différents projets d'infrastructures : ferroviaires, fluviales et portuaires, routières.

La réponse nous est donc apportée... 3 mois avant le rendu de l'étude, ce qui en discrédite d'avance les conclusions !

La lettre du CESR, en date du 16 janvier, récidive, en faisant cette fois la promotion d'une « nouvelle » filière économique régionale centrée sur l'énergie, dont les « membres fondateurs » seraient EDF, GDF Suez, Total, Exxon Mobil et Poweo !

Filière destinée « à faire comprendre de façon claire et simple aux décideurs, aux médias et au grand public, les grands défis ». Ben voyons !

Pour la première fois, la Région a inscrit, au budget primitif 2009, le soutien à la création d'une filière régionale énergie, centrée sur l'efficacité énergétique.

Il n'est pas surprenant que certains de ces opérateurs économiques, qui se font une spécialité de dénier les avis des populations et des élus, comme c'est le cas aujourd'hui à Saint Jouin de Bruneval sur le dossier du terminal méthanier, préemptent toutes les initiatives des pouvoirs publics.

La création d'une filière économique d'excellence dans le domaine de l'énergie ne saurait avoir d'utilité que si elle s'inscrit délibérément dans la nouvelle donne énergétique : la maîtrise, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables en s'appuyant sur tous les acteurs sociaux et économiques locaux qui y concourent.

En se faisant dans ce domaine aussi, le relais exclusif des grands groupes, le Conseil Economique et Social passe à côté des potentiels de développement d'une nouvelle économie pour la Haute-Normandie.

*Claude Taleb,
Jean-Pierre Girod
Vice-présidents Verts au Conseil régional*